

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							✓				

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

“ Rendre le peuple meilleur ”

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue St. Olivier, Québec.

Mgr. de ST-VALIER, 2ième évêque de Québec.

Notice biographique

Mg. J. B. DE ST-VALIER naquit en 1653. Il arriva au Canada en 1685, avec le titre de vicaire général de Mgr. de Laval, et fut évêque de Québec de 1688 à 1727. Fonda l'Hôpital-Général de Québec en 1693, et le



couvent des Ursulines aux Trois-Rivières en 1697.

Il était sur la *Seine*, lorsque ce navire fut pris par les Anglais, en 1704, qui le retinrent prisonnier pendant huit années en Angleterre.

Mgr. de St-Valier mourut en 1727.

Jean évêque de Québec

SOMMAIRE.

Portrait de Mgr. de St-Valier, en première page. — Conférence pédagogique. — **Actes officiels** : Nominations de commissaires d'écoles — Délimitations de municipalités scolaires. — **Pédagogie** : Une bibliothèque pédagogique. — Ce qu'il faut faire pour être un bon instituteur. — Avantage de l'étude. — Bibliographie. — Littérature canadienne. — Le drapeau américain. — Petit cours d'économie politique, 24^{ème} Leçon : Organisation des tribunaux, tribunaux spéciaux : 4^o Commissaire des incendies ; 5^o Les commissaires de havre. — La Revue canadienne. — Astronomie. — **Partie pratique** : I, Dictée : Le moulin à eau. — II, Dictée : La terre dans les premiers âges de l'humanité. — Exercices de rédaction. — Guerre à l'anglicisme. — Arithmétique : Problèmes. — **Divers** : Poésie : Le ciboire doré. — Petite revue. — Bulletin géographique. — Petite histoire des Etats-Unis. — Echos du recensement de 1891. — Préceptes de l'hygiène scolaire : Ventilation. — Exposition de Chicago. — Pensées, — Annonces.

Conférence pédagogique

La réunion bi-annuelle de MM. les instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval de Québec aura lieu samedi, le 28 janvier courant, dans une des salles de l'école normale, à 9 $\frac{1}{2}$ heures précises.

MM. les inspecteurs d'écoles sont priés d'y assister.

On discutera les sujets suivants :

L'instruction religieuse. — M. Lacasse.

L'enseignement de l'anglais. — M. Ahern.

D'autres sujets pédagogiques importants seront soumis aux membres de l'Association.

C.-J. MAGNAN.
Secrétaire.

P. S. Nos confrères de la presse quotidienne de Québec sont priés d'annoncer cette réunion.

ACTES OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Nominations de commissaires d'écoles

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 15 décembre (1892), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles

Comté de Saint-Hyacinthe, Sainte-Marie Magdeleine : — M. Eusèbe Boucher, fils, en remplacement de M. Camille Létourneau, qui ne réside pas dans la municipalité.

Comté d'Yamaska, Saint-Guillaume : — M. Dolphis Fafard, en remplacement de M. Joseph Rondeau, qui a quitté la municipalité.

Delimitations de municipalités scolaires

Détacher de la municipalité de Saint-Joseph, comté de Beauce, les lots du cadastre de la paroisse

Saint-Joseph de Beauce, savoir : depuis et y compris les lots numéros 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 535, 540, 598, et depuis et y compris le lot No. 631 jusqu'à et y compris le lot No. 677, du dit cadastre, pour en former une nouvelle municipalité scolaire, sous le nom de municipalité du village de Saint-Joseph, dans le comté de Beauce, et modifier l'arrêté en conseil du 16 novembre dernier (1892), en conséquence.

Détacher de la municipalité de Clifton, comté de Compton, les lots suivants, savoir : Nos. 1, 2, 3 et 4, du 1^{er} rang, et les lots Nos. 1 et 2, du 10^e rang, du canton de Clifton, et les annexer pour les fins scolaires, à la municipalité de Barford, comté de Stanstead

Cette annexion ne devant prendre effet que le premier de juillet prochain (1893).

Une bibliothèque pédagogique

Un jeune instituteur studieux nous demandait dernièrement : " Quels sont les ouvrages pédagogiques qu'un instituteur doit connaître ? " — Au Canada, lui dis-je, nous ne possédons, à proprement parler, que le *Cours de pédagogie* de Mgr Langevin, livre déjà vieilli, quoique très utile, et les deux revues pédagogiques : *L'Enseignement primaire* et le *Journal de l'Instruction publique* (1), qui s'efforcent d'inculquer à la classe enseignante autant de pédagogie que possible.

C'est en France qu'il nous faut aller pour se procurer les livres qui s'occupent

(1) Nos confrères protestants possèdent plusieurs organes pédagogiques très bien faits.

d'enseignement. Là, les auteurs pédagogiques sont légions, et le nombre n'exclut pas la qualité.

— “ Ne pourriez-vous pas m'indiquer quels sont les ouvrages les plus en renommés ? ” — Si, il me serait facile de vous mentionner de mémoire les célébrités pédagogiques de notre ancienne mère-patrie ; mais j'ai justement sous la main une liste que l'*Education* de Paris a publié, il y a quelque temps, qui est sinon complète, du moins suffisante, dont les ouvrages marqués sont classés chacun dans son genre. Voici cette liste :

I.—DE L'ÉDUCATION EN GÉNÉRAL

Michel Montaigne : Essais. (1)
Guizot : Conseils d'un père sur l'éducation.
Mgr Dupanloup : L'enfant. (2)
Montesquieu : L'esprit des lois (3)

II.—LA PREMIÈRE ENFANCE

Mme Campan : De l'Éducation.
J.-J. Rousseau : Emile (4)

III.—LA MÉTHODE ET L'ESPRIT SCIENTIFIQUE

A. Arnaud : La logique de Port-Royal.
Condorcet : La méthode analytique.

IV.—LA MÉTHODE EN PÉDAGOGIE

F. Buisson : Rapport sur l'instruction primaire à l'Exposition de Vienne.
Claude Fleury : Du choix et de la conduite des études.
H. Pestalozzi : Lettre sur l'asile de Stanz.
E. Legouvé : Une leçon sur le verre.
Eckmann-Chatrion : Histoire d'un sous-maître.

Gréard : Ce que doit être une bonne méthode d'enseignement primaire.

(1) Au point de vue religieux, ce livre doit être lu avec précaution.

(2) Le confrère aurait dû mentionner *Le traité des études* de Rollin, qui est encore un guide aimable, Herbet Spencer : *De l'éducation intellectuelle*, Mgr Dupanloup : *De l'éducation*, Paul Rousselot : *Pédagogie à l'usage de l'enseignement primaire*.

(3) Ce livre est condamné par l'Eglise.

(4) Ce livre est à l'index.

V.—ÉDUCATION INTELLECTUELLE

Mme Necker de Saussure : L'Éducation progressive.

Mme de Maintenon : Lettres et entretiens pour l'éducation des filles.

Legouvé : La lecture en action.

G. Sand : De l'imagination dans les Jeux. (1)

VI.—ÉDUCATION MORALE

Claude Fleury : La civilité et la politesse.

Kant : Grandeur de la loi morale.

Talleyrand-Périgord : Plan d'instruction publique présenté à la Constituante.

Champfleury : Les enfants.

Mme de Rémusat : Essai sur l'éducation des femmes.

Vinet : L'éducation, la famille et la société.

Legouvé : L'éducation, la famille et la société.

— Les pères et les enfants au dix-neuvième siècle.

Condorcet : Conseils à ma fille.

VII.—ÉDUCATION PHYSIQUE

De Laprade : L'Éducation homicide.

Mme de Genlis : La Gymnastique.

Mme Marechef-Girard : Gymnastique des jeunes filles.

VIII.—L'ÉCOLE ET L'INSTITUTEUR

A. Vinet : L'éducation, la famille, la société (ouvrage déjà cité).

Fénélon : De l'éducation des filles.

Bain : La science de l'éducation. (Discipline, punitions).

Gréard : Mémoire sur l'instruction primaire. (2)

IX.—LES BRANCHES DU PROGRAMME (3).

Le P. Girard : De l'enseignement régulier de la langue maternelle.

Legouvé : De la lecture à haute voix.

Elisée Reclus : De l'enseignement de la géographie.

(1) Plusieurs de ses écrits sont condamnés.

(2) Les *Règles* du Bienheureux de LaSalle ont ici leur place.

(3) Ce titre concerne la France seulement.

La Chalotais: Essai d'éducation nationale.
D'Alembert: Les Mathématiques.

Mme Page-Carpantier: Enseignement pratique dans les salles d'asile.

Roger de Guimps: La philosophie et la pratique de l'éducation.

Buisson: Dictionnaire de pédagogie. (1)

P. Bourde: Premières notions d'économie politique.

X.—L'ÉDUCATION FÉMININE EN PARTICULIER

Mme de Rémuzat: Essai sur l'éducation des femmes. (Ouvrage déjà cité).

Fénelon: De l'éducation des filles. (Ouvrage déjà cité).

Vinet: L'École.

Mme Necker de Saussure: L'Éducation progressive. (Ouvrage déjà cité).

Gréard: L'idéal moderne de l'éducation féminine." (2)

Ajoutons à cette liste les ouvrages plus récents de Janet, Marion, Compayré, Vessiot, etc.

—“ Tous ces livres sont-ils également recommandables tant au point de vue *pédagogique* que *doctrinal* ? ”

—Ah ! ici, c'est autre chose. Je suppose que vous êtes un jeune homme sérieux, avide du beau et du vrai, bien convaincu des enseignements catholiques, sage et prudent, assez humble pour prendre conseil de votre curé, de M. le Principal de l'école normale ; assez docile pour aller même jusqu'à l'évêque et lui demander la permission de lire les ouvrages pédagogiques qui sont condamnés par l'Église. Si vous êtes réellement ce que je viens de dire, je vous répondrai : tous les ouvrages ci-dessus mentionnés, sauf quelques-uns, sont recommandables *au point de vue pédagogique*, et plusieurs d'entre eux doivent être lus avec une très grande pru-

(1) Le *Dictionnaire de pédagogie* de M. Buisson est un résumé complet de la pédagogie française.

(2) Dans la liste qui précède, il n'y a, à proprement parler, aucune *Histoire de la Pédagogie*. Celle de Paroz peut être consultée avec fruit. Cet auteur, quoique protestant, est d'une grande impartialité.

dence quant aux principes religieux et sociaux.

Plus que cela, dans la liste que nous venons de donner, il y a des livres à l'*index* que nous avons indiqués au meilleur de notre connaissance.

Avant de nous séparer de notre interlocuteur, nous le félicitâmes de son esprit de progrès et l'encourageâmes fortement à continuer ses études.

Un instituteur ou une institutrice qui ne reçoit pas un journal d'éducation, qui ne lit aucun auteur pédagogique, ne saurait marcher dans la voie progressive.

Celui qui n'avance pas recule,
ne l'oublions pas.

C.-J. MAGNAN.

Ce qu'il faut faire pour être un bon instituteur

1° Bien posséder ce que l'on doit enseigner (1).

2° Se mettre à la portée des intelligences auxquelles on s'adresse.

3° Exposer son sujet avec aisance, clarté, correction et animation.

4° Procéder d'une manière intuitive, recourir souvent aux comparaisons, aux rapprochements, aux contrastes, aux exemples.

5° Employer autant que possible la forme catéchétique et, pour cela, être bon catéchète.

6° Adresser fréquemment des questions à toute la classe et habituer les enfants à indiquer, par un signe quelconque, s'ils sont en état de répondre.

7° Ne pas s'occuper trop longtemps du même sujet.

8° Disposer et alterner convenablement les exercices et les récréations.

(1) On aurait dû ajouter : *Préparer soigneusement ses classes.*

9° Se permettre de temps à autre une courte digression.

10° Faire sentir l'utilité de ce qu'on enseigne.

11° Présenter dans les devoirs, la répétition ou l'application de ce qui a été dit en classe.

12° Ecarter tout ce qui peut devenir une cause de distraction.

13° Exercer une surveillance active et incessante sur toute la classe.

14° Témoigner de temps en temps de la satisfaction aux élèves attentifs et blâmer ceux qui sont distraits.

Non-seulement les élèves doivent être tranquilles et attentifs, mais il faut encore qu'ils fassent leurs réponses à haute voix et avec précision, sous le rapport du langage.

L'instituteur ne négligera point d'exciter, chez ses élèves, l'émulation, si favorable aux progrès. Il exigera d'eux un maintien convenable et beaucoup d'empressement à faire ce qui est commandé. Il n'oubliera jamais que son enseignement doit être usuel, en rapport avec la destination présumée de ceux à qui il est donné.

(*Le Moniteur.*)

Education

AVANTAGES DE L'ÉTUDE

L'étude supplée à la stérilité de l'esprit, et lui fait tirer d'ailleurs ce qui lui manque. Elle étend ses connaissances et ses lumières par des secours étrangers, porte plus loin ses vues, multiplie ses idées, les rend plus variées, plus distinctes et plus vives. Nous naissons dans les ténèbres de l'ignorance, et la mauvaise éducation y ajoute beaucoup de faux préjugés. L'étude dissipe les premières, corrige les autres. Elle donne à nos pensées et à nos raisonnements de la justesse et de l'exactitude. Elle accoutume à mettre de l'ordre et de l'arrangement dans toutes les matiè-

res dont nous avons ou à parler ou à écrire. Elle nous présente pour guides et pour modèles les hommes les plus éclairés et les plus sages de l'antiquité, qu'on peut bien appeler en ce sens, avec Sénèque, les maîtres et les précepteurs du genre humain.

Mais l'utilité de l'étude ne se borne pas à ce qu'on appelle la science : elle donne aussi la capacité pour les affaires et pour les emplois. De plus, l'étude fait acquérir l'amour du travail ; elle adoucit la peine ; elle sert à arrêter et à fixer la légèreté de l'esprit, à vaincre l'aversion pour une vie sédentaire et appliquée, et pour tout ce qui assujettit.

ROLLIN.

BIBLIOGRAPHIE

L'OISEAU-MOUCHE.—*Journal littéraire et historique*, publié tous les quinze jours au Séminaire de Chicoutimi: Abonnement 50 centins par année.

Bienvenue au jeune confrère !

Nous saluons avec bonheur l'apparition d'une nouvelle feuille consacrée à l'étude de l'histoire et de la littérature. L'*Oiseau-mouche* est l'organe des élèves du Petit Séminaire de Chicoutimi et publié sous les regards de M. le Directeur de cette belle et florissante institution. Le premier numéro de cette publication est très bien réussi et fait honneur à ses fondateurs.

Le jeune confrère promet à ses lecteurs une *Histoire du Saguenay*, inédite, qui ne laissera pas d'être fort intéressante.

Succès à l'*Oiseau-Mouche*.

C.-J. M.

Littérature canadienne

Toute idée de prendre isolément la belle mais insouciante race des sauvages de l'Amérique, à quelque état qu'elle se trouve, pour en faire des colons agriculteurs et indus-

triels, est une idée dont le rapport prochain est l'impossible. Le sauvage pur sang n'abandonnerait son heureuse insouciance, sa vie contemplative, son existence au sein de la nature et de la misère physique, qui en est le mauvais contingent, pour habiter un palais à charge des contraintes qu'impose la société, des inquiétudes d'une richesse relative. Qu'on dise ce qu'on voudra, qu'on bâtisse des théories, qu'on fasse des tentatives, l'expérience de trois siècles est là pour renverser toutes espérances.

Les contrées de l'Amérique du Sud sont les seules où la race indigène ait été amenée partiellement à l'état de civilisation, et cela ne s'est opéré que sous l'influence du catholicisme et par le mélange du sang indien au sang européen; nulle peuplade indigène du continent américain n'est devenue agricole en conservant la pureté de sa race, voilà le fait tel qu'il existe aujourd'hui. Mais les sauvages, qui repoussent notre manière de vivre, nos arts, notre industrie, ne repoussent pas le christianisme, quand il leur est prêché par des hommes d'abnégation, de dévouement et de hautes vertus, et deviennent même les plus parfaits chrétiens quand les égouts de la civilisation ne vont pas jusqu'à eux; témoin l'admirable tribu des Montagnais du Bas-Canada, que les missionnaires catholiques ont arraché aux vices de l'état sauvage et païen d'un côté, et à l'ivrognerie et autres crimes de l'état mi-sauvage, mi-civilisé de l'autre côté.

Nous croyons donc qu'un seul système est possible pour le bonheur des sauvages; celui de les christianiser d'abord, en accordant aux missionnaires, non pas de grosses subventions, mais simplement les moyens de transport et d'une existence de pauvreté, parce que cette œuvre de la conversion des sauvages doit être une œuvre de pur dévouement; et l'apôtre qui en est chargé, doit à l'abord dire adieu à toutes les jouissances de la terre, laisser famille, pays, amis, tout pour n'attendre de récompenses que d'en haut. Nous disons donc: enrôlez d'abord les sauvages sous l'étendard de la croix, tout en les laissant un peuple nomade de chasseurs, mais en veillant à la légitimité et à l'honorabilité des échanges entre eux et les traiteurs; puis tâchez petit à petit, par des expériences suc-

cessives, et bornées quand au nombre des sujets, de les amener, non pas à la vie sédentaire du cultivateur, non pas au travail constant des champs ou de l'usine, mais à la vie quasi-nomade de peuples pasteurs.

Ce serait quelque chose de vraiment grand que d'organiser ces malheureux restes d'une fière et noble race en tribus pastorales et patriarcales de bergers, au sein de ces immenses plaines de l'intérieur. Pour ceux mêmes qui ne vivent que des choses du négoce, qui n'apprécient que ce qui rapporte promptement, directement et à soi, il y aurait là de quoi satisfaire, puisque les produits divers des immenses cheptels que pourraient former ces peuples, offriraient au commerce et à l'industrie des ressources dont il est facile de se former une idée. (*Extraits d'articles sur la Confédération.*)

J. C. TACHÉ. (1).

Le drapeau américain

LES ÉTOILES ET LES BANDES

(Traduit de l'anglais)

C'est Washington qui a été l'inventeur du drapeau américain et qui a confié à Madame John Ross, de Philadelphie, le soin de le dessiner. Le dessin fut adopté par le congrès en 1777. Les treize états originaires étaient représentés chacun par une étoile et à mesure que le nombre des états augmenta on en ajouta une nouvelle.

Le drapeau américain est considéré comme le plus beau qui ait flotté sur terre ou sur mer. Ses proportions sont parfaites: la largeur est égale à la moitié de la longueur; la première bande du sommet est rouge, la seconde blanche et ces deux couleurs alternant de suite jusqu'ainsi la dernière qui est rouge. Le bleu rempli par les étoiles est de la largeur et du carré de la première des sept

(1). Né à Kamouraska en 1821. Il a écrit *Trois légendes de mon pays* et *Forestiers et Voyageurs*.

bandes savoir : quatre rouges et trois blanches.

Les couleurs du drapeau américain sont très vives et servent bien comme emblème de cette grande et puissante nation.

Petit cours d'économie politique

24^{ème} Leçon

ORGANISATION DES TRIBUNAUX — TRIBUNAUX SPÉCIAUX

Attributions de chaque tribunal

(Suite.)

4. LE COMMISSAIRE DES INCENDIES.— Cette charge est créée pour les cités de Québec et de Montréal seulement. Les commissaires ou prévôts des incendies sont nommés par le gouvernement provincial. La juridiction du commissaire de Québec s'étend à la banlieue de la cité de Québec et à la ville de Lévis.

Le devoir de ces officiers est de s'enquérir des causes des incendies, et leurs pouvoirs, à cette fin, sont égaux à ceux de tout juge de sessions, recorder et coronaire: ils peuvent faire comparaître toute personnes et les assermenter; faire arrêter toute personne soupçonnée d'avoir mis le feu, etc. Les commissaires des incendies ont toute l'autorité des juges de sessions ou recorder, pour l'arrestation des individus causant du désordre à aucun feu, ou soupçonné d'y avoir volé et les envoyer devant le recorder ou un juge de paix.

5. LES COMMISSAIRES DE HAVRE.— Ils ont remplacé, à Québec et à Montréal, ce que l'on appelait autrefois *Maison de la Trinité*, corporations qui avaient une juridiction civile, relativement aux rives du St-Laurent et des rivières qui s'y déchargent.

La Commission du havre de Montréal se compose de neuf membres nommés comme suit: quatre par le gouverneur en conseil, deux par la Chambre de commerce de Montréal, un par l'association de la halle aux blés de la même ville, un par le conseil de ville, et un par les propriétaires consignataires ou agents de navires de long cours, ayant fréquenté le dit havre ou y ayant été mouillés, qui auront payé les droits de port et de quaiage.

La Commission du havre de Québec comprend également neuf membres, dont cinq nommés par le gouvernement fédéral, un élu par la Chambre de commerce de Québec, un par la Chambre de commerce de Lévis, et deux représentant les intérêts maritimes. Le président de la Corporation des pilotes de Québec est, *ex officio*, membre de cette corporation, "en tant seulement que se trouvent concernées les affaires du pilotage."

Le *quorum* des commissions est de cinq membres et les délibérations sont conduites par un président.

La mission de ces corporations est de construire et réparer les quais de chaque ville, de curer les mouillages ou de les creuser; de faire la police sur ces quais, régler l'amarrage des vaisseaux et de percevoir les droits de quaiage: Elles ont juridiction pour entendre et juger les infractions à leurs règlements. Les bouées et balises de chaque port sont placées et entretenues par les commissaires. L'acte établissant les *Commissions de havre* contient à l'égard du tarif de droits prélevés dans le havre de Québec et celui de Montréal, que le percepteur des douanes peut percevoir, en faisant rapport aux commissaires. Les affaires de pilotage tombent aussi sous la juridiction de ces derniers.

Les membres de chaque commission doivent faire un rapport collectif annuel au ministre de la marine et des pêcheries.

Voici les limites respectives des ports et havres de Québec et de Montréal :

Port de Québec.—Depuis le bassin de Portneuf jusqu'à une ligne imaginaire tirée depuis le mouillage qui est au large de l'île St-Barnabé, proche de la côte du sud, jusqu'au mouillage est, sous le Cap Colombia, à la côte nord du dit fleuve. (Fleuve St-Laurent.)

Port de Montréal.—Depuis le même bassin de Portneuf, exclusivement, à la ligne qui séparait autrefois les provinces du Haut et du Bas-Canada.

Havre de Québec.—Il comprend cette partie du fleuve St-Laurent qui s'étend d'une ligne droite partant de l'embouchure de la rivière du Cap-Rouge aboutissant au côté ouest de l'embouchure de la rivière Chaudière, d'un côté, jusqu'à une ligne droite tirée du côté sud de l'embouchure de la rivière Montmorency, au côté sud de l'anse appelé Indian Cove, sur la rive sud du St-Laurent, de l'autre côté, avec cette partie des rivières Cap-Rouge, Chaudière, Montmorency, Etchemin et Beauport, qui est baignée par le fleuve et le reflux de la mer.

Havre de Montréal.—A pour limites le ruisseau Migeon en descendant le fleuve St-Laurent d'où le dit havre est prolongé en aval jusque vis-à-vis l'église de la Longue-Pointe, en suivant le fleuve à la marque des hautes eaux, et renfermant la grève ; et les limites sud du dit havre suit le milieu du fleuve St-Laurent en amont de l'île Ste-Hélène ; de là, en descendant la ligne nord d'étiage de cette île jusqu'à son extrémité inférieure ; et de là, en tirant vers la rive sud du fleuve, jusqu'à la ligne d'étiage de dix pieds ; et de là en descendant la dite ligne jusqu'à un point vis-à-vis les limites nord du dit havre, y compris l'île Ronde ou au mouton.

C.-J. M.

(à suivre.)

La Revue-Canadienne

La Revue-Canadienne vient d'entrer dans une ère de progrès qui réjouit grandement les amis de la littérature canadienne. Honneur à ses directeurs !

Voici le sommaire de la livraison de janvier 1893 :—A nos lecteurs—A. Leclaire. Des principes protestants dans l'éducation—J. J., S. J. L'idylle des ranches—A. B. Routhier. Les monnaies canadiennes sous le régime français—N. E. Dionne. Un Murillo (conte de Noël)—Louis Fréchette. Chronique mensuel.

La *Revue* est illustrée de plusieurs jolies gravures.

Astronomie

Janvier va être fertile en événements planétaires importants. Ceux de nos lecteurs qui se lèvent de bon matin pourront jouir, durant ce mois, de la vue de Vénus et de celle de Mercure, mais ce dernier ne sera que quelques instants au-dessus de l'horizon pour disparaître bientôt à l'orient. Jupiter sera en conjonction très voisine de la lune le 23. Mars s'éteint lentement et ne sera digne d'attention que le soir du 25, où il sera en conjonction avec Jupiter.

PARTIE PRATIQUE

I

DICTÉE

LE MOULIN A EAU

Tic et toc, tic et tic...qu'est-ce qu'on entend donc au fond de la *vallée* ?

Tic et toc, tic et tac. . .C'est le joli *moulin* caché entre les *saules*, là bas au bout de l'*étang*.

Depuis le grand matin jusqu'à la brume du soir, c'est l'eau qui fait tourner le moulin, qui travaille et n'est jamais lassée; la roue est toujours en mouvement et n'a jamais besoin de se reposer; et toujours on entend le joyeux tic et toc, tic et tac.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

Dire ce que c'est qu'une *vallée* = Nom de celui qui dirige un moulin? (*moulinier*). Différentes sortes de moulins, (*moulins à eau, à vent, à vapeur*). — On dit: ce petit garçon est un véritable moulin à paroles, que faut-il entendre par là? = Pourquoi le mot *saules* est-il au pluriel et pourquoi *matin, brume, eau*, sont-ils au singulier? Quelle est la marque du pluriel dans les noms? = Epeler: *vallée, depuis, étang, jusqu'à, mouvement, jamais, toujours, joyeux*.

NOTA. — 1° Trouver les noms de six arbres autres que le saule, et construire de petites phrases semblables à celles-ci: le *chêne* est haut, le *bouleau* est utile... — 2° Raconter l'histoire du blé avant son entrée au moulin.

II

DICTÉE

LA FAUVETTE, L'ABEILLE ET LE PAPILLON

Où va cette *petite fauvette* qui sautille dans les branches des *arbustes*? Elle cherche des brins de bois, des brins d'herbe, le duvet du chardon, pour construire un nid... ou peut-être des mouches, des *chenilles*, des fourmis pour la nourriture de ses petits.

Où vole cette abeille si pressée? Elle va chercher dans le calice des fleurs, ce miel si doux, que vous aimez tant.

Où va encore ce beau papillon aux ailes brillantes? Lui, il n'a point de petits à nourrir, point de nid à bâtir, point de miel à préparer: il cherche un endroit où déposer ses œufs, puis mourra; car sa vie, qui est inutile, ne compte que quelques heures.

(V. HENRION. *La science des enfants*.)

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

Nature des mots *petite, fauvette, sautille*. Expliquer pourquoi *petite* est un adjectif, *fauvette* un nom, et *sautille* un verbe. = *Arbuste*. Etablir par des exemples la différence qui existe entre l'arbre, l'*arbrisseau*, l'*arbuste*. (La hauteur de l'*arbre* est généralement supérieure à dix-huit pieds; la taille de l'*arbuste* ne dépasse trois pieds: l'*arbrisseau* tient le milieu entre l'arbre et l'*arbuste*.) = *Chenilles*. Sont-elles toutes nuisibles? L'élève dira ce qu'il sait du *ver-à-soie*. = *Doux*. Son féminin? — Trouver plusieurs adjectifs qui ont une seule forme pour le singulier et le pluriel (*heureux, faux, gris, gros...*). Puis d'autres adjectifs dont l'orthographe est la même au masculin et au féminin (*jaune, rouge, brave, honnête*). = Distinguer *compte*, de *comte*, et *conte*,

NOTA. — 1° Ecrire dans deux colonnes distinctes les noms masculins et les noms féminins, en soulignant ceux qui sont au pluriel. — 2° Petite causerie sur les abeilles.

III

DICTÉE

LA TERRE DANS LES PREMIERS AGES DE L'HUMANITÉ

Il ne faut pas s'imaginer, mes enfants, que, dans les premiers âges de l'humanité, la terre ressemblât en rien à ce qu'elle est aujourd'hui. D'immenses forêts, impénétrables aux rayons du soleil, remplaçaient les plaines fertiles qui nous donnent notre nourriture. Si aux branches touffues des arbres pendaient un grand nombre de fruits sauvages, en revanche les reptiles et les serpents de toutes sortes pullulaient à l'ombre de cette végétation puissante.

Les hurlements des lions et des tigres se répétaient d'écho en écho. Les bêtes fauves y erraient en troupes nombreuses. Les marécages pestilentiels se rencontraient à chaque pas. Torrents, montagnes, précipices dressaient de tous côtés leurs obstacles infran-

chissables. L'homme nu, faible, sans abri, sans autres armes que ses mains, n'avait pour dompter cette riche et effrayante nature que son intelligence.

LEÇON

Sur les règles d'accord du verbe à un temps simple.—Sur la manière de reconnaître le passé défini et l'imparfait du subjonctif.

Expliquer *pulluler*, *fauves*, et l'emploi des préfixes *ir*, *it*, *in*, *in*.

Exercices de rédaction

LETTRE A UN AMI

Un jeune homme apprend à un ami de sa famille qu'il vient de se séparer de quelques jeunes gens dont la conversation lui a paru dangereuse, et de se lier avec d'autres qui semblent plus sages.

Mon cher ami,

Vous m'avez donné une bonne nouvelle dans votre lettre. Vous m'apprenez que vous avez rompu avec quelques-uns des camarades que vous aviez fréquentés d'abord, et dont la conversation était peu convenable sous le rapport des mœurs. C'est là une résolution dont je ne puis trop vous féliciter. Car croyez-le, toute notre vie dépend des personnes avec lesquelles nous vivons familièrement. La familiarité accoutume aux choses en même temps qu'aux personnes, et ce qui d'abord, nous paraissait odieux, abject, finit par entrer dans nos habitudes. L'oreille se blase, le cœur perd de sa pudeur, l'esprit de sa clarté ; on finit par aimer ce qui repoussait : et des paroles on arrive aux actes, qui achèvent de nous corrompre. C'est l'histoire de la propagation du mal sur la terre. Je suis donc ravi que vous ayez quitté ces jeunes gens, et que vous en ayez trouvé d'autres plus dignes de vous. Il n'en faut pas beaucoup, soyez-en sûr, pour vous tirer agréablement de la solitude. Si un ami véritable suffit, quelques camarades

suffisent pareillement. La bonne compagnie d'ailleurs mène à la bonne compagnie, et, quoique moins nombreuse que la mauvaise, elle a aussi cependant, grâce à Dieu, sa dilatation.

Adieu, je vous attends bientôt. Je vous redis par avance tout ce que vous savez que je suis pour vous,

(Extrait des *Lettres* du P. LACORDAIRE.)

Guerre à l'anglicisme

(Suite.)

Ne dites pas : *j'anticipe* (1) une belle journée, mais " je prévois " une belle journée.

J'anticipe sur le temps de..., mais " je devance " le temps...

Cette loi est en *force*, mais cette loi est en " en vigueur ". On dit bien " avoir force de loi " mais on ne doit pas dire qu'une loi est *en force*.

Constituants. (de l'anglais " constituents ") mais " commettants. "

Assurance pour " certitude "

(à suivre.)

ARITHMÉTIQUE

PROBLÈMES

1^o Un instituteur reçoit par an \$450. Il a reçu le 1^{er} trimestre \$110 ; le 2^{ème} \$100 ; le 3^{ème} \$125. Combien lui doit-on encore ?

Solution :

$$450 - 110 + 100 + 125 = \$115.$$

Rép.—115.

2^o Un ouvrier gagne \$2 par jour, son fils \$1, et sa femme \$0.80 cts. Combien

(1). *To anticipate.*

cette famille économise-t-elle par semaine si elle dépense régulièrement \$1.50 par jour ?

Solution :

$$\$3.80 \times 6 = \$22.80 \text{ de recettes.}$$

$$1.50 \times 6 = 9.00 \text{ de dépenses.}$$

Economie.....\$13.80

Rép.—\$13.80.

3^o On ouvre à 11 heures du matin un robinet qui donne 86 pintes d'eau par minute ; à quelle heure sera rempli un réservoir de 5,934 pintes de capacité ?

Solution :

$$5934 \div 86 = 69 \text{ minutes.}$$

$$69 \text{ m.} = 1 \text{ heure et } 9 \text{ m.}$$

Rép.—Midi et 9 minutes.

4^o Combien recevra-t-on pour un billet de \$520 daté le 19 mars 1893 et dû le 19 juillet prochain, plus les trois jours de grâce à 7% ?

Solution :

Ce billet sera dû dans quatre mois et trois jours, c'est-à-dire le 22 juillet prochain :

$$\$520 \times \frac{7}{100} = \$36.40, \text{ intérêt d'un an.}$$

$$\$36.40 \text{ pour 4 mois} = \text{le } \frac{1}{3} = \$12.14$$

$$\text{Pour 3 jours} \dots\dots\dots 0.61$$

\$12.75

La valeur présente du billet sera de
\$520—12.75=\$507.25.

5^o Trois personnes se sont associées pour faire le commerce et après deux ans, ayant voulu liquider, ils avaient un profit net de \$7,350. On demande quelle est la part de chacun sachant que le premier a mis \$8000 ; le 2^{ème} 12000, et le 3^{ème} \$15000 ?

Solution :

$$\$8000 + 12000 + 15000 = 35000.$$

Pour \$35000 on a gagné \$7350.

Pour \$1 on a gagné $\frac{7350}{35000} = .21$

Gain de \$1 de mise : .21

$$\$ 8000 \times 21 = \$1680.00$$

$$12000 \times 21 = 2520.00$$

$$15000 \times 21 = 3250.00$$

Rép.—Chaque associé aura :

1^{er} \$1680 ; le 2^{me} \$2520, le 3^{me} \$3150

POÉSIE

LE CIBOIRE DORÉ

Je vous raconterai l'histoire
Que j'ai lue dans un manuscrit,
Au sujet d'un petit ciboire
Qui fut doré par Jésus-Christ.

C'était à ces heures funestes,
Où tout un peuple contre Dieu,
Contre ses dons les plus célestes,
S'armait et du fer et du feu.

Un pasteur craignant les furies
De ce peuple impie et brutal,
Déposa les saintes hosties
Dans un ciboire de cristal.

Avec le sceau du presbytère
Soigneusement il le scella,
Et dans un lieu profond sous terre,
Sa pieuse main le cacha.

Mais voici la sainte merveille !
Quand le trésor fut déterré,
L'hostie était pure et vermeille,
Et le ciboire était doré.

Jésus avait empreint sa trace,
Et ce qu'il touche devient or !
Et cette empreinte à la surface,
Du ciboire se voit encore.

Jésus, mon cœur est un ciboire
Qui n'offre rien de riche en soi ;
Pour lui renouvelle l'histoire
Du ciboire doré par toi.

L'humilité, la modestie,
La patience, la douceur,
Voilà, divine Eucharistie,
La dorure que veut mon cœur.

Mais le cristal se laissa faire,
De nous il en est autrement ;
Dieu nous dore comme ce verre ;
Nous, nous souillons notre ornement.

O Jésus, désormais fidèle,
Je ne veux plus t'abandonner,
Et ne plus perdre une parcelle
De l'or que tu viens me donner.

C'est la morale de l'histoire
Que j'ai lue en un manuscrit,
Au sujet du petit ciboire
Qui fut doré par Jésus-Christ.

L'ÉDUCATION.

PETITE REVUE

Il y a dans l'Inde, pas moins de 50,000,000 de sujets britanniques.

“ Beaucoup de personnes des classes moyennes, des hautes ou des basses classes, portent de graves préjudices à leur santé, tout en s'imaginant mener une vie très sobre. Sans doute elles boivent dans une mesure qui reste éloignée de l'ivresse, mais l'usage habituel de la boisson leur prépare bien des amertumes pour les dernières années de leur vie. ”—Dr. James Johnson.

Un mot à propos de la précieuse relique de la bonne Ste-Anne apportée de Rome par Mgr. Marquis :

Le corps de Ste-Anne a été inhumé en Palestine. Quand Hérode Agrippa persécuta les juifs chrétiens, le corps fut transporté à Apta, une ville de Provence, près d'Avignon, en Gaule. Auspicius, un disciple de St-Pierre le reçut. C'était là le premier évêque d'Apta, et quand Trajan commença à le persécuter il cacha le corps sacré de Sainte-Anne dans une crypte secrète. L'évêque fut mis à mort dans la suite. La persécution continua et pendant

longtemps on ignora ce qu'était devenu le corps de Ste-Anne.

Les Bollandistes dans *leur vie des saints* disent que Charlemagne le trouva le premier en 772. Charlemagne présenta un bras de la mère de la Vierge Marie au Pape, laquelle relique fut placée sous la garde des moines Bénédictins de St-Paul, en dehors des murs de Rome. Le cardinal Taschereau, du Canada, a pu avoir la relique, de ces moines, avec l'intercession du Pape Léon XIII.

Bulletin géographique

LE CHEMIN DE FER DU LABRADOR.—Un ingénieur qui a exploré toute cette partie du pays comprise entre le Labrador et Chicoutimi, dit ce qui suit à propos du chemin projeté du Labrador :

“ Sur la côte de l'Atlantique, après l'avoir visitée en tous sens, on a trouvé un terminus incomparable, à Port Marnham, dans la baie St-Louis, à 60 milles environ du détroit de Belle-Isle. Ce port est ouvert pendant sept à huit mois de l'année. De cet endroit, il y a une vallée magnifique qui mène franc ouest à la plaine de Natashquan, d'où la route se poursuit à quelques milles de la mer à une hauteur de 150 pieds au-dessus de l'eau, sur une distance de plus de 200 milles jusqu'à la tête de la baie des Sept-Isles ; de là elle va frapper en droite ligne la rivière Saguenay à Chicoutimi, où il y aurait raccordement avec le chemin de fer du Lac St-Jean ”

M. Palmer dit que la longueur entière du chemin ne dépasserait pas 850 milles, et qu'on pourrait faire le chemin en dix-huit mois, à presque pas plus de frais que nos chemins de fer des plateaux intérieurs.

GUYANE.—Aspect de la forêt vierge à la Guyane.—Peu de personnes se font une idée exacte de la forêt équatoriale. Les dessinateurs et les romanciers ont habitué le public à voir dans ces forêts des palmiers sans nombre, des arbres aux formes bizarres, recou-

verts de parasites et entremêlés de lianes courant de branche en branche comme des cordages aux mats d'un navire. Cette description n'est guère vraie que pour les petites îles de la côte des Guyanes et pour le bord des rivières près de leur embouchure. La forêt vierge, le grand bois, comme on l'appelle en Guyane, se présente sous un aspect froid et sévère. Mille colonnades ayant trente-cinq ou quarante mètres de haut s'élevaient au-dessus de vos têtes pour supporter un massif de verdure qui intercepte presque complètement les rayons du soleil. A vos pieds, vous ne voyez pas un brin d'herbe, à peine quelques arbres grêles et élancés, pressés d'atteindre la hauteur de leurs voisins pour partager l'air et la lumière qui leur manquent. Souvent ces colonnades, trop faibles pour résister aux tempêtes, sont soutenues par des espèces d'ares-boutants ou béquilles comparables à celles des monuments gothiques. Sur le sol, à part quelques fougères et d'autres plantes sans fleurs, gisent des feuilles et des branches mortes recouvertes de moisissures. L'air manque. " On y sent la fièvre ", me disait un de mes compagnons. La vie paraît avoir quitté la terre pour se transporter dans les hauteurs, sur le massif de verdure qui forme le dôme de cette immense cathédrale. C'est à cette hauteur de quarante mètres que l'on voit courir les singes; c'est de là que partent les chants de milliers d'oiseaux aux plumages riches et variés. Au niveau des cours d'eau, la végétation perd sa sévérité pour gagner en élégance et en pittoresque. Ici le soleil est le privilège des plus grands arbres qui s'élancent au-devant de lui; mais les plus petits trouvent aussi leur part de chaleur et de lumière. Les herbes, les arbrisseaux, prenant tout leur développement, sont couverts de fleurs et de fruits aux couleurs éclatantes. Le hideux champignon, l'obscur fougère font place à des plantes aux feuilles riches en couleurs, aux fleurs élégan-

tes. Des lianes s'élevaient du sol jusqu'au sommet des plus grands arbres, en prenant des points d'appui sur les arbrisseaux qu'elles rencontrent. Ce sont des traits d'union entre les grands et les petits. La lumière également partagée engendre l'harmonie, non-seulement dans le règne végétal, mais encore dans le règne animal. Là-bas, c'est la bête fauve et le hideux crapaud; ici, ce sont des animaux de toute espèce qui viennent partager, tous ensemble, les bienfaits de la nature.

CREVAUX.

Petite histoire des Etats-Unis

CHAPITRE V.

PENNSYLVANIE

(suite)

La Virginie fut la première à s'enrôler sous le drapeau de la rébellion.

Au moment opportun, un grand homme, Washington, le même qui écrivait à la suite de la bataille de Monongahéla: *Nous avons été battus, honteusement battus, par une poignée de Français*, entreprit l'œuvre bien difficile de faire de son pays, un pays libre et indépendant.

Plusieurs batailles et combats eurent lieu entre les Anglais et les Américains, hommes du même sang, à la suite desquelles, avec l'aide de Lafayette, les Etats-unis déclarèrent leur indépendance et la signèrent en 1776. L'Angleterre, par le traité de Versailles, en 1783, reconnut l'indépendance des Etats-Unis. Cette reconnaissance de l'indépendance des Etats-Unis fut reçue avec enthousiasme par les Américains, et George Washington fut élu premier président de la nouvelle république.

En même temps que la révolution des Etats-Unis avait lieu, les Américains firent une tentative pour s'emparer du Canada, et vinrent mettre le siège devant Québec (siège de 1775).

Plus tard, en 1812, ils tentèrent un nouvel effort contre le Canada.

Ils avaient conquis tout le Canada; ils s'étaient emparés de Montréal, mais ils furent battus à Châteauguay par De Salaberry, qui commandait 3 ou 400 Canadiens-Français.

L'armée des Etats-Unis battue à Châteauguay comptait de 6000 à 7000 hommes.

(à suivre)

Echos du recensement de 1891

Dénominations religieuses

(Suite)

On remarquera, en examinant le dernier bulletin du recensement, que les méthodistes figurent pour la plus grande augmentation proportionnellement, dans le Canada en général.

Viennent ensuite les Presbytériens, l'Eglise d'Angleterre, les Catholiques Romains, dans l'ordre mentionné.

Deux dénominations ont spécialement augmenté dans les provinces du Canada—les Catholiques Romains et les Méthodistes. L'Eglise d'Angleterre a diminué en nombre dans le Nouveau-Brunswick et l'Ile du Prince-Edouard. Les Presbytériens ont diminué en nombre dans le Nouveau-Brunswick, dans la Nouvelle-Ecosse et l'Ile du Prince-Edouard.

Dans le Manitoba, le développement de la Congrégation Presbytérienne a été remarquable, soit plus de 28 pour cent sur l'augmentation totale de la population.

Dans la Colombie Anglaise, l'Eglise d'Angleterre s'est développée d'une manière encore plus remarquable, soit 31 pour cent sur l'augmentation totale de la population.

Il est impossible d'établir une comparaison pour les Territoires du Nord-Ouest, vu le fait, que dans le recensement de 1881, la population des régions actuelles non organisées était comprise dans l'énumération des trois districts provisoires. Bien que l'on connaisse les dénominations religieuses de ces trois districts, on n'a pas encore reçu les chiffres relatifs aux autres sections.

Si l'on établit une comparaison dans ces

trois districts avec le recensement de 1885, les rapports de 1891 nous donnent les augmentations suivantes.

Presbytériens	4,795
Eglise d'Angleterre.....	4,196
Catholiques Romains.....	3,707
Méthodistes.....	1,070
Baptistes	777

(à suivre)

Préceptes de l'hygiène scolaire

PAR LE DOCTEUR J.-L. DESROCHES

(Suite.)

VENTILATION.

Il est d'absolue nécessité, pour conserver la santé, d'assurer dans les locaux d'habitation, soit le jour, soit la nuit une ventilation active et d'une façon insensible. Il ne faut pas oublier que les courants d'air donnent naissance à des maladies plus ou moins graves.

1.—La meilleure méthode et la plus efficace, est la ventilation produite par des ouvertures opposées et dont l'action, en absence des élèves peut se prolonger plusieurs heures.

2.—Les châssis des fenêtres sont, dans le sens de la hauteur, divisées en deux parties s'ouvrant séparément pour la ventilation. Les châssis doubles sont pourvues, en haut et en bas, de vasistas; la rangée supérieure des vitres est remplacée par des carrés de toile écrue et de petits stores encadrés élégamment. C'est un excellent moyen de rendre à l'air d'une pièce sa quantité et sa pureté normales.

3.—La cheminée, quand elle tire bien, est un puissant moyen de ventilation. L'air extérieur, qui arrive par les joints des portes, et des fenêtres, aussi par les vasistas, en traversant la pièce s'échappe par la cheminée, en passant par le poêle, ou à l'aide de tubes creux, mobiles, évasés en forme d'entonnoir, adaptés au tuyau de fumée.

5.—On sait que l'air chauffé a une tendance à s'élever. Ainsi un calorifère à eau

chaude étant installé dans un sous-sol, permet d'introduire un air nouveau par des conduits horizontaux s'ouvrant au dehors immédiatement au-dessous du plafond de la cave. Cet air froid s'échauffe au contact des tuyaux à eau chaude et se répand dans les diverses pièces à chauffer. L'air vicié est expulsé par le haut. Ceci est conforme aux lois de la physique.

Ce système de ventilation est très recommandable, mais nécessite un appareil de chauffage approprié.

(à suivre.)

L'exposition universelle de Chicago

La ville de Chicago vient de célébrer l'achèvement des travaux de l'exposition, par une grande cérémonie religieuse.

Le *Temps* écrit à ce sujet :

“On remarquera comme un phénomène assez curieux que, dans un pays où le protestantisme, dans ses diverses nuances, compte plus des cinq sixièmes de la population, c'est au cardinal-archevêque de Baltimore que l'on s'est adressé pour donner une sanction religieuse aux cérémonies inaugurales. Déjà, lors de la célébration du jubilé de l'inauguration de la Constitution fédérale et de la présidence de Washington, c'est un prélat catholique qui avait prononcé la bénédiction.”

En réalité, le fait porte un caractère beaucoup moins phénoménal que le dit le *Temps*. Il est basé sur le droit d'aïnesse historique.

À la demande du Comité officiel de direction, le cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, a dit les prières de bénédiction, et Mgr Corrigan, archevêque de New-York, le président du Comité officiel de direction, s'exprimait ainsi :

“Le fait que le Nouveau-Monde a été découvert sous les auspices de l'Église à laquelle appartient Votre Excellence, et que ce fut un prélat distingué qui assura à Colomb la protection des autorités espagnoles, et le fait non moins intéressant que ce même pays du Nouveau-Monde, sur lequel

Colomb posa pour la première fois le pied, se trouve sous la juridiction ecclésiastique de Votre Excellence, rendra votre présence particulièrement intéressante.”

Les Etats-Unis ne se bornent pas à faire acte de puissance chrétienne.

Ils poussent la déférence pour la liberté des croyances jusqu'à déferer l'honneur d'une inauguration particulièrement mémorable au représentant du culte de la minorité de la population.

Dans notre pays, en immense majorité catholique, une poignée de sectaires s'arrogent le droit de traiter en *paria* un culte indissolublement lié à la glorieuse manifestation de la vitalité nationale.

C'est une oppression révoltante.

(*L'Éducation chrétienne de Paris.*)

PENSÉES

La vanité dans l'homme est comme le vif-argent, chez les uns en masse, en globules chez d'autres. Quelques-uns se flattent de la détruire. Dès qu'ils voient le moindre globe, ils y mettent le doigt et le réduisent en parcelles : mais il y a toujours le même poids et la même quantité.

SAINTE-BEUVE.

* * *

Il y a des vices qui ne tiennent à nous que par d'autres, et qui, en ôtant le tronc, s'emportent comme des branches.

PASCAL.

* * *

La source du bonheur et du malheur est en nous et c'est nous-mêmes qui faisons notre bonheur ou notre malheur.

* * *

O bienheureux celui qui peut de sa mémoire Effacer pour jamais ce vain espoir de gloire Dont l'inutile soin traverse nos plaisirs ; Et qui, loin retiré de la foule importune, Vivant dans sa maison, content de sa fortune, A selon son pouvoir mesuré ses désirs.

RACAN.

BERNARD, FILS & CIE

EDITEURS DE MUSIQUE

ASSORTIMENT VARIE DE PIANOS ET HARMONIUMS AMERICAINS ET CANADIENS, INSTRUMENTS DE MUSIQUE DE TOUTES ESPECES

Seule agence à Québec de la machine à coudre, hors de concours, dite la DOMESTIC de New-York.

Accords et réparations de PIANOS, HARMONIUMS, ORGUES d'églises etc., promptement exécutés d'après les règles de l'art, ainsi que réparations de Machines à coudre

Nos. 135 & 137, rue St-Jean, H.-V., Québec.

DAVID OUELLET

Membre de l'Association des Architectes de la province de Québec

ARCHITECTE, EVALUATEUR, EXPERT, ETC.

Bureau : 113, rue St-Jean; Atelier : 87, rue d'Aiguillon, Québec.

Le seul tenant un atelier d'exécution dans l'art architectural et décoratif.

Inventeur et manufacturier des nouvelles targettes à levier.

P. GAUVREAU

LIBRAIRE

122 — PIED DE LA COTE LAMONTAGNE — 122

BASSE-VILLE, QUEBEC.

Grand assortiment de Cartes Géographiques.—Livres de prix.—Livres classiques, etc., etc., etc.

CORRESPONDANCE SOLLICITEE.